

N° 29

Le **BULLETIN** de
la Communauté
de communes

DIEULEFIT | BOURDEAUX
JANVIER 2025



SOMMAIRE

- | 3 | LA CCDB . SES COMPÉTENCES
- | 4 | CONTACT
- | 5 | LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- | 6 | 7 | DÉFI CLIMAT - HABITAT
- | 8 | GESTION DES DÉCHETS
- | 9 | ENFANCE JEUNESSE
- | 10 | 11 | AGRICULTURE . FORÊTS
GESTION DE L'ESPACE
- | 12 | 13 | CULTURE SOLIDARITÉS
- | 14 | TOURISME . PATRIMOINE
SPORT NATURE
- | 15 | BÂTIMENTS ET TRAVAUX
- | 16 | LES BRÈVES

Le Bulletin de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux est une publication de la CCDB | Directrice de publication : Fabienne Simian - janvier 2025 | Graphisme et mise en page : Atelier Pascale M | Photos de couverture : LesTonils - Paysages © ChadamCommunication - DDP | Illustrations : Atelier Pascale M / Freepik.com | Impression : Imprimerie Bayle. Périodique.

La Roche-Saint-Septet / La Lanoë © photo PAEC

ÉDITO

N° 29
JANVIER 2025



Chères habitantes et habitants de la CCDB

Après un été de chamboulement de la politique nationale que la réussite des jeux olympiques a temporairement, pour certains, mis entre parenthèses, nous voici déjà en fin d'année et prêts pour la suivante. Les guerres en Ukraine et au Proche-Orient rendent la situation géopolitique extrêmement tendue avec son cortège d'images terrifiantes. Malgré cela les fêtes de fin d'année doivent rester des moments de joie, de retrouvailles familiales ou entre ami-es, de moments de détente pour toutes et tous.

Comme vous le constaterez, ce dernier bulletin intercommunal 2024 n'a pas de thème particulier mis en valeur. Au cours de ce mandat, dans les différents bulletins, chaque commission a pu présenter ses travaux, ses nouveautés, ses points de vigilance. L'ensemble de la Communauté de communes œuvre pour les services publics qui sont de sa compétence et bien sur pour l'avenir de toutes et tous, le tout en collaboration avec les communes. Comme chacun d'entre vous, particuliers ou collectivités, l'intercommunalité subit l'inflation et l'équilibre entre l'offre de services publics supplémentaires et les prévisions d'investissements est toujours fragile.

Il y aurait tant à faire pour aller dans le sens de la transition écologique et énergétique face aux changements climatiques qui continuent à prendre de l'ampleur. Les élu-es du territoire œuvrent pour une meilleure prise en compte de ce dérèglement climatique qui s'installe et cela sous l'angle de l'urbanisation, de l'agriculture, du tourisme, de la ressource en eau etc...

Il faut trouver des solutions même si le temps administratif est long.

Je ne resterai pas sur une note négative, en ce début d'année, toutes et tous ensemble, chacun à son niveau, citoyen-ne, élu-e, entrepreneur-e... peut prendre sa part à la hauteur de ses moyens pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre, qui sont à l'origine de ce dérèglement, et aussi être acteur de la préservation de la biodiversité qui nous entoure et dont nous sommes fiers.

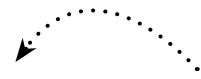
Je terminerai en vous souhaitant une très bonne année 2025 pleine d'amour et d'amitié pour vous toutes et tous.

FABIENNE SIMIAN

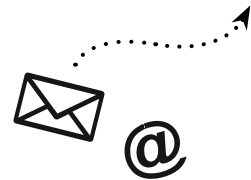
Présidente de la Communauté de communes

LA CCDB SES COMPÉTENCES





JOINDRE L'ÉQUIPE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Denis Grange
04 75 46 46 06
06 73 15 16 27
d.grange@ccdb26.fr

COMPTABILITÉ

Béatrice Berard
04 75 46 90 90
b.berard@ccdb26.fr

ACCUEIL COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Angélique Javellas
04 75 46 82 33
contact@ccdb26.fr

DÉVELOPPEMENT ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Emilie Jungo
06 70 47 88 70
e.jungo@ccdb26.fr

GESTION DES DÉCHETS

Secrétariat
Delphine Chalvet
04 75 46 43 49
dechets@ccdb26.fr

Responsable

Brigitte Mouton
b.mouton@ccdb26.fr

Ambassadeur du tri

Aymeric Bernard Piekarski
tri@ccdb26.fr

AGRICULTURE, FORÊT GESTION DE L'ESPACE

**Responsable de service
et service planification
et urbanisme**

Christelle Harmegnies
06 73 17 35 77
c.harmegnies@ccdb26.fr

Projet Alimentaire Territorial (PAT), Agriculture, Filière bois

Kévin Bazile
06 30 41 95 25
k.bazile@ccdb26.fr

Espace naturel sensible de la montagne de Miélandre et gestion des milieux naturels

Loïc Raspail
07 86 17 46 59
l.raspail@ccdb26.fr

CULTURE - SOLIDARITÉS

Aurélié Gandolphe
07 87 09 20 10
a.gandolphe@ccdb26.fr

TOURISME - PATRIMOINE SPORTS NATURE

Marion Gallo
06 73 16 94 45
m.gallo@ccdb26.fr

DÉFI CLIMAT - HABITAT

Gaspard Lelonge
deficlimat@ccdb26.fr

ENFANCE JEUNESSE

Responsable
Noémie Clo
04 75 46 95 07
06 73 17 00 08
n.clo@ccdb26.fr

Directrice « Ferme Saint-Pol »

Florentine Oudot
04 75 46 95 06
06 73 17 95 77
f.oudot@ccdb26.fr

Ferme Saint-Pol

04 75 98 90 19
alshfermestpol@ccdb26.fr

Adjointe

Sandy Bogerd
s.bogerd@ccdb26.fr

Directrice ALSH Bourdeaux

04 75 46 95 06
06 31 48 43 24

ALSH Bourdeaux

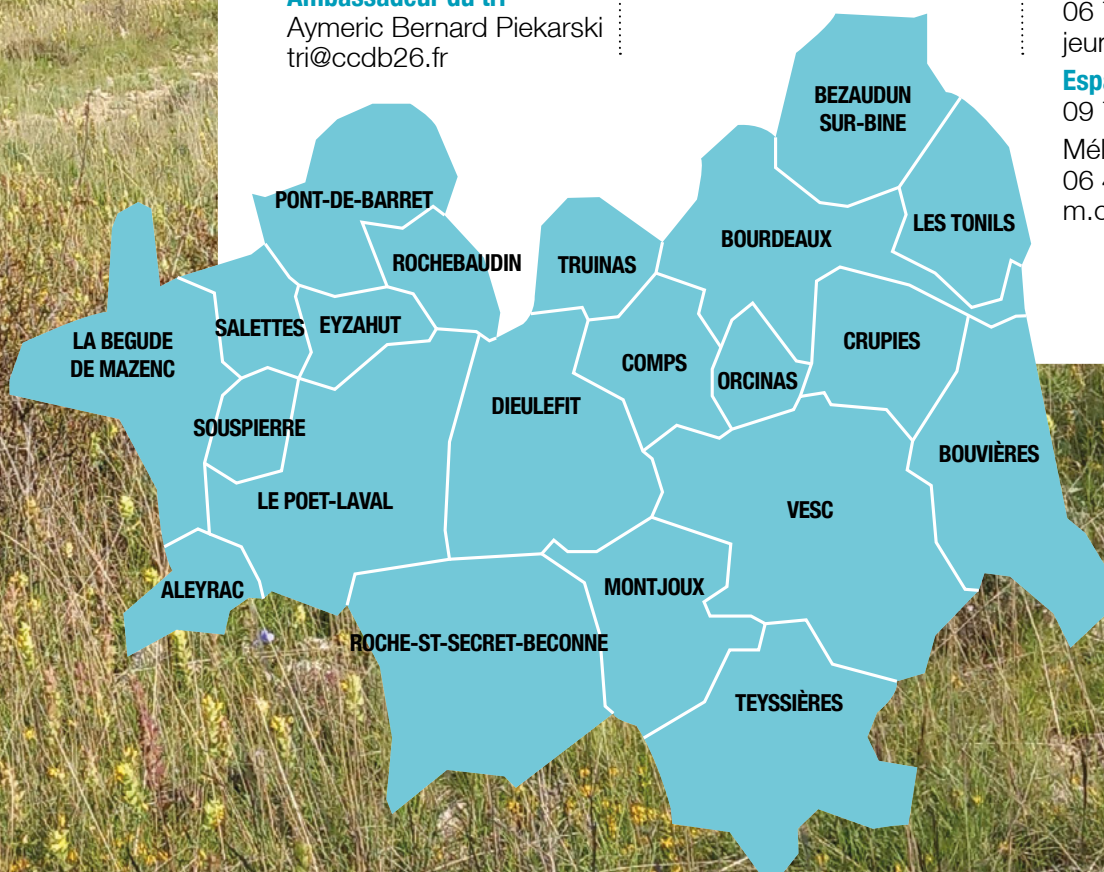
04 75 53 01 74
alshbourdeaux@ccdb26.fr

Service Jeunesse Anima- trices de proximité

04 75 46 95 08
06 70 47 34 81
jeunesse@ccdb26.fr

Espace jeunes

09 72 91 21 64
Mélanie Oger
06 45 75 03 08
m.oger@ccdb26.fr



À DÉCOUPER !

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

PROJET TZCLD : STOPPÉ DANS LA DERNIÈRE LIGNE DROITE



Depuis 2020, la Communauté de communes et ses partenaires, au premier rang desquels l'association Interstices, ont travaillé au dépôt d'une candidature à l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD).

Ce dispositif national permet notamment, si l'on avait été habilités, d'ouvrir une ou plusieurs Entreprise(s) à But d'Emploi (EBE) dont l'objectif est de créer le maximum d'emplois possible, sur des activités non concurrentielles des entreprises existantes sur le territoire, à destination des personnes les plus éloignées de l'emploi. En effet, sur le territoire de la CCDB, **on compte environ 400 offres d'emploi (y compris des offres saisonnières) pour près de 800 demandeurs d'emploi**, sachant qu'un demandeur d'emploi de longue durée a deux fois moins de chances de retrouver un emploi qu'un autre demandeur d'emploi.

Le dossier, déposé en juin, était en phase finale d'instruction et devait se concrétiser en avril 2025 avec la création de 11,8 emplois équivalent temps plein et jusqu'à 80 équivalent temps plein fin 2027.

Cependant, le Département de la Drôme, qui avait délibéré en 2022 pour soutenir le projet, devait prendre une délibération rectificative car une erreur de copier-coller s'était glissée dans la première. **Sollicité depuis le mois de juillet, celui-ci nous a annoncé en novembre qu'il avait décidé de se retirer du projet en raison d'arbitrages budgétaires, tandis que sa participation (13% des financements publics engagés, l'État engageant les 87% restants) est obligatoire pour pouvoir être habilité.**

C'est un coup dur pour le territoire, tant sur le front de l'emploi que des activités utiles au territoire qui ne pourront pas voir le jour. La CCDB, engagée dans une stratégie pour l'emploi, dans laquelle s'inscrivait le projet TZCLD, poursuivra son action, mais le constat est aujourd'hui celui d'un immense gâchis.

FRR : un nouveau zonage



FISCALITÉ DES ENTREPRISES : de ZRR à FRR des avantages renforcés

Renforcer l'attractivité des territoires ruraux vulnérables, tel est l'objectif des zonages de revitalisation mis en place par l'État.

Les communes de la CCDB étaient

jusqu'en juin classées en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale), elles sont toutes classées en zone France Ruralités Revitalisation (FRR) depuis le 1^{er} juillet. Le but poursuivi est d'encourager l'implantation d'entreprises et la reprise d'entreprises, et de faciliter l'embauche, grâce à des exonérations fiscales et sociales.

Les principaux avantages résumés pour les entreprises sont :

- Des exonérations d'impôts sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés) pour les créations et reprises d'entreprises (y compris les reprises au sein du cadre familial et les franchises) de moins de 11 salariés, exerçant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale, pendant 8 ans dont 5 ans à 100%. Aucune démarche à effectuer autre que la déclaration annuelle des résultats.
- Des exonérations de droits de mutation pour les acquisitions fonds de commerces (chiffre d'affaires inférieur à 107 000 €).
- Des exonérations de cotisations sociales patronales pour les nouvelles embauches. Pendant 1 an, 100% jusqu'à 1,5 fois le SMIC et dégressivité jusqu'à 2,4 fois le SMIC (envoyer la demande sous 30 jours à la DDETS). Les organismes d'intérêt général et associations d'aide à domicile sont éligibles.

De plus, le conseil communautaire a délibéré pour prendre des dispositions complémentaires :

- Exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE) pendant 8 ans dont 5 ans à 100% pour les créations et reprises d'entreprises de moins de 11 salariés, soumises à un régime réel d'imposition, à condition d'avoir son siège social et l'ensemble de son activité et de ses moyens d'exploitation situés sur le territoire.
- De même les médecins et auxiliaires médicaux sont exonérés de cotisation foncière des entreprises (CFE) pendant 5 ans, à compter de l'année suivant celle de leur établissement.

Ces exonérations nécessitent de faire une demande auprès des services des impôts.

DÉFI CLIMAT - HABITAT

ET SI NOUS VOUS AIDIONS À RESTER CHEZ VOUS ?



La Communauté de communes au travers du projet DEFI CLIMAT est impliquée dans la transition écologique et énergétique.

Cet objectif s'est notamment traduit par le lancement depuis janvier 2024 et pour les trois ans à venir, d'un programme d'accompagnement à la réhabilitation du parc privé, une OPAH que nous avons renommé DEFI HABITAT.

Parce que l'écologie c'est aussi prendre soin des gens, un volet sur l'adaptation des logements est prévu dans ce projet pour rendre notre territoire plus inclusif.

La CCDB missionne depuis de nombreuses années les associations **SOLIHA** et **le CEDER** pour toutes les actions en faveur de la rénovation de l'habitat privé, elles sont bien identifiées sur notre territoire. Ce sont des intervenant-es qui n'ont aucun intérêt marchand et dont le financement est uniquement public.



MaPrimeAdapt'
Ma vie change, mon logement s'adapte



MaPrimAdapt'

Réussir le défi de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie : un enjeu de société.

PRÈS DE 80 % des français et des françaises souhaitent vieillir chez eux plutôt que dans un établissement. Ainsi, pour pallier une éventuelle perte d'autonomie causée par un handicap ou par un avancement dans l'âge, il existe des aides pour financer les travaux d'aménagement avec pour objectif de permettre aux personnes concernées de rester vivre chez elles le plus longtemps possible.



Des critères d'éligibilité simples



Personnes âgées de plus de 70 ans sans condition de GIR



Résidence principale sans condition d'ancienneté



Personnes âgées de 60-69 ans (GIR 1 à 6)



Propriétaire occupant ou locataire du parc privé



Personnes en situation de handicap sans condition d'âge



Sous condition de ressources (revenus modestes et très modestes)

Une aide incitative pour permettre d'accélérer l'adaptation du parc

Subvention du coût des travaux à hauteur de :

- 70 % pour les ménages aux revenus très modestes
- 50 % pour les ménages aux revenus modestes

Un accompagnement obligatoire

- accès à un AMO qualifié tout au long du dispositif pour les ménages éligibles

Une large gamme de travaux financés

Ce dispositif est également ouvert aux locataires !

Dans ce cas, vous devez informer le bailleur de votre volonté d'effectuer des travaux d'adaptation possible.

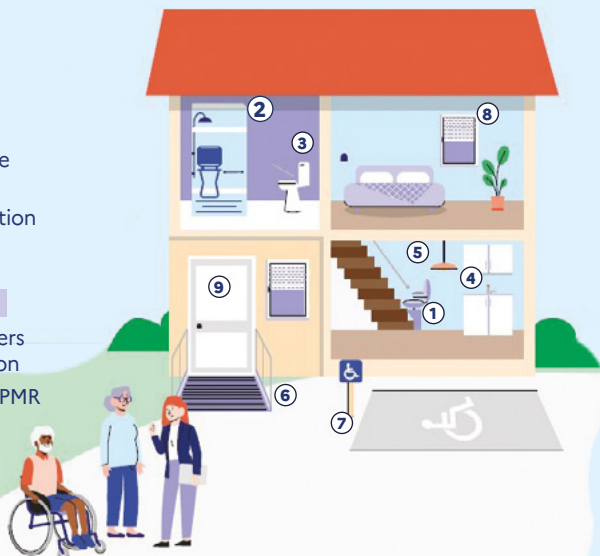
Les principaux travaux d'adaptation financés

Travaux intérieurs

- ① Monte-escalier
- ② Aménagement de salle de bain
- ③ WC surélevés et barre d'appui
- ④ Aménagement de cuisine
- ⑤ Éclairage à détection de mouvement

Travaux extérieurs

- ⑥ Rampe d'accès vers l'entrée du pavillon
- ⑦ Place de parking PMR
- ⑧ Installation de volets roulants
- ⑨ Elargissement de la porte d'entrée



Des subventions avantageuses

MA PRIMEADAPT' finance jusqu'à :

70%*
DES TRAVAUX
POUR LES MÉNAGES
AUX REVENUS TRÈS
MODESTES

50%*
DES TRAVAUX
POUR LES MÉNAGES
AUX REVENUS
MODESTES

* Dans la limite d'un plafond de travaux de 22 000 € HT

Les personnes âgées sont parfois méfiantes envers des intervenant-es extérieur-es et ont besoin d'un-e interlocuteur-riche rassurant-e et identifié-e par un « tiers de confiance » (famille, aide à domicile, les élu-es, les secrétaires de mairie...) pour permettre d'intervenir chez elles sur les thématiques d'adaptation et d'amélioration énergétique.

Vous êtes un « tiers de confiance » ? Parlez de ce dispositif à la personne et prenez contact avec nous, nous pouvons vous aider à permettre le maintien à domicile !

Avec la CCDB, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et gratuit !

Un parcours unique pour les projets d'adaptation



1 Je m'informe avec France Rénov' et je rencontre SOLIHA

→ Je m'informe au **04 75 26 22 53** ou je me rends dans un guichet autonomie proche de chez moi : Espace Conseil France Rénov', CCAS, France Services, etc.

→ Je bénéficie de conseils concernant les financements disponibles, les bonnes pratiques, le parcours de travaux par SOLIHA.

2 Je construis mon projet avec SOLIHA

→ SOLIHA se rend à mon domicile : il réalise un diagnostic logement autonomie et m'accompagne pour construire mon projet de travaux selon mes besoins.

→ Je rencontre plusieurs artisans, je sélectionne les devis après avoir comparé les différentes offres.

→ SOLIHA m'aide à monter mon dossier MaPrimeAdapt' et à compléter le plan de financement.



3 Je valide mon dossier et je réalise les travaux

→ Je consulte et valide mon dossier avec SOLIHA.

→ J'attends de recevoir l'accord de l'Anah, puis je réalise mes travaux avec l'artisan sélectionné.



4 Je réceptionne les travaux et j'obtiens ma prime

→ Je vérifie avec SOLIHA si les travaux sont conformes et correspondent bien aux devis.

→ Je transmets mes factures à SOLIHA.

→ J'obtiens ma subvention MaPrimeAdapt'.



Les plus DEFI HABITAT



Dans le cadre du DEFI HABITAT,

l'accompagnement de SOLIHA est pris en charge par la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux et il est possible de mobiliser un ensemble d'aides disponibles pour financer votre projet : les aides de l'ANAH que l'on vient de voir, mais également celles du Département, des Caisses de retraites, les CAF, la Fondation Abbé Pierre... et des prêts à taux zéro !

Pour s'informer ou prendre rendez-vous, un seul numéro → 04 75 26 22 53

Des permanences ont également lieu, tous les 1^{er} mercredi du mois à la mairie de Dieulefit et tous les 3^{ème} mercredi du mois à la mairie de la Bégude de Mazenc, de 9h à 12h.

Défi climat - Habitat
Geneviève Morenas, vice-présidente
Gaspard Lelonge, chargé de mission

Illustrations et infographies : ANAH

GESTION DES DÉCHETS

LE TRI + SIMPLE

Dans le centre de tri, ça danse, ça frétille,
Papiers, cartons, emballages font la chenille.
Les machines sont prêtes, elles ont du flair,
Elles séparent tout ça avec de l'air.

Les lasers scannent, les capteurs guettent,
Chaque déchet trouve la fête sacrément chouette.
Plastique à gauche, carton à droite,
Au centre de tri MÉTRIpolis, pour un tri adéquat.

Mais attention, pas de fouillis,
Les vieux tissus, poubelles pleines, c'est interdit !
Car si tu gâches ce joyeux festin,
C'est tout le tri qui part en eau de boudin !

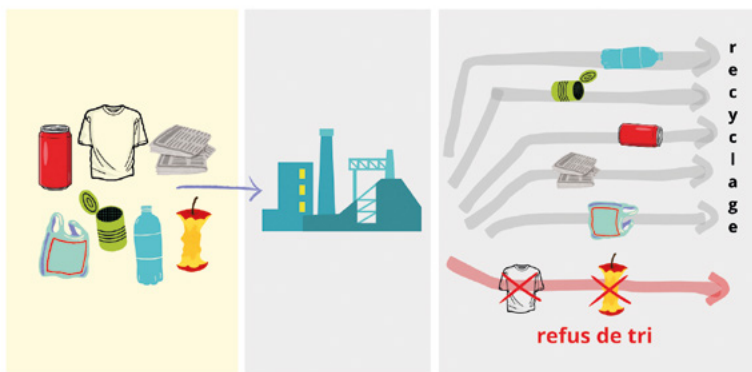
Une colonne jaune bien triée (emballages vides et papiers) coûte 180 €/tonne à collecter et à traiter. Vêtements et sacs de déchets non triés dans le bac jaune coûtent 600 €/tonne.

Un doute sur les consignes de tri ?

Contactez-nous à tri@ccdb26.fr ou au 07 86 13 04 79

BAC JAUNE : EMBALLAGES ET PAPIERS

collecte centre de tri traitement



RÉFORME DE LA REDEVANCE PROFESSIONNELLE

En 2020, la Communauté de communes a réformé la redevance des ménages pour inciter chacun à mieux trier et à réduire ses déchets. En 2025, la réforme sera étendue aux professionnels.

Désormais, à chaque forfait professionnel est associé un niveau d'utilisation normale du service (nombre de dépôts en borne OM et nombre de passages en déchèteries).

Une question sur cette réforme et son impact pour vous ?

Contactez-nous à dechets@ccdb26.fr



ENFIN PROPRIÉTAIRE DE NOS CONTENEURS CARTON

Début 2024, les conteneurs réservés à la collecte du carton ont été entièrement achetés en propre.

Auparavant, ils étaient loués.

Ce sont 30 000 € économisés chaque année sur la location, pour un investissement de 120 000 €, dont 85 000 € de subvention externe. Des économies bienvenues dans un contexte d'inflation sur l'électricité et le carburant, qui impacte fortement les coûts du traitement et de la collecte des déchets, ici comme partout en France.

Si vous avez des grandes quantités de carton à jeter, et que vous prévoyez un trajet à la déchèterie, prévoyez d'y amener le carton : la collecte et le traitement du carton coûtent cinq fois moins cher s'il est déposé en déchèterie que s'il est déposé dans un conteneur.

DU NEUF SUR VOS POINTS POUBELLE

La Communauté de communes a engagé un plan de densification et de renouvellement de ses colonnes de tri.

En 2024, ce sont **20 colonnes jaunes et 10 colonnes vertes** qui ont été mises en service sur **11 communes au total**. Ces nouveaux conteneurs vont permettre de gagner du temps sur la collecte, et demanderont moins de maintenance. Cet investissement sera amorti sur 25 ans.

Changements à la tête du service

Après 10 ans en tant que Vice-président responsable de la gestion des déchets, Philippe Berrard a laissé sa place à Gaël Léopold à ce poste. Cet élu de La Bégude de Mazenc, thérapeute de profession, a été élu à ce poste par le Conseil communautaire réuni le 17 juillet dernier.

Gestion des déchets
Gaël Léopold, vice-président
Brigitte Mouton, responsable du service

ENFANCE JEUNESSE

UN MODE DE GARDE MAIS PAS QUE !



NOUVEAUTÉ 2025
Changement de modalité
d'inscription !

Chers parents ATTENTION,
Les inscriptions se font dorénavant
via un portail famille !

Plus aucune inscriptions ne se
fera via les directrices.

Toutes les informations sont
accessibles sur le site internet
www.ccdb26.fr



QUI ? OÙ ?

Au sein de la Communauté de
communes Dieulefit-Bourdeaux,
nous accueillons vos enfants de 4 à
18 ans au travers de 3 accueils :

- ALSH* Bourdeaux
- ALSH* Ferme St Pol situé à
La Bégude de Mazenc
- Un espace jeunes à Dieulefit

* Accueil de loisir sans hébergement

ZOOM SUR

LES DIRECTRICES ET LES ANIMATEUR·ICES ENFANCE JEUNESSE

ET EN COULISSE...

**L'équipe pédagogique est une
équipe qualifiée et investie.**

Nous nous réunissons en amont
pour définir ensemble ce que l'on
souhaite transmettre aux enfants /
jeunes et ainsi définir des objectifs.
Ensuite, nous organisons les
journées, l'aménagement des
espaces et préparons les activités.
Pour finir, à la fin de chaque
période, nous nous réunissons de
nouveau pour effectuer le bilan des
actions et ainsi continuer à évoluer
dans notre pratique.

Ce processus de création se réitère
avant chaque période d'accueil.

LE RÔLE PRINCIPAL

- Encadrer un groupe d'enfants
ou de jeunes
- Transmettre des valeurs
 - Mettre en place
des projets d'animations
- Accompagner les enfants
et les jeunes dans leurs
développements et leurs
questionnements

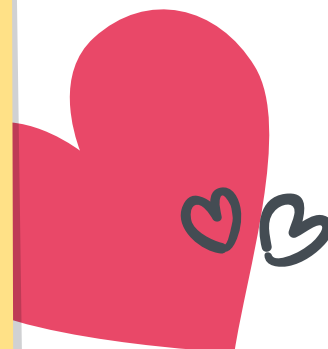


MAIS PAS QUE

L'animateur·ice fait preuve d'écoute
bienveillante. Les enfants, les jeunes
et les familles se confient et nous
devons prendre soin de leur parole.

Nous mettons en place un climat de
confiance, afin d'identifier les besoins
et les attentes. Nous avons également
un rôle important sur la résolution de
conflits et la gestion de groupe.

**L'écoute active est une compétence
clé qui nous permet de créer un
environnement sécurisant et propice à
l'épanouissement de chacun.**



AGRICULTURE, FORÊT, GESTION DE L'ESPACE



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Depuis Juin 2021, la CCDB est engagée dans un **Projet Alimentaire Territorial**.

Ce programme d'aide vise à travailler sur la transmission et la reprise des exploitations agricoles, l'appui à l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et bio, la valorisation des productions locales à travers la mise en lien des professionnels : producteur·rices, transformateur·rices, commerçant·es, restaurateur·rices. Ce programme est l'occasion de tester de nouvelles approches techniques en matière de transition agroécologique des fermes.

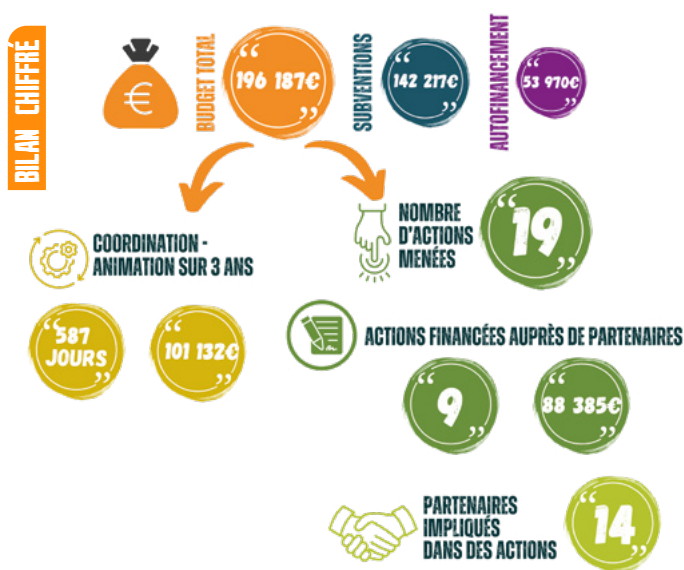
Afin de découvrir les actions du PAT, un bilan radiophonique intitulé « LA Main A LA PAT » est à retrouver sur le site internet de Radio Là : www.radiola.media/pat

Retrouvez également sur le site internet de la CCDB, un bilan détaillé des 19 actions engagées entre 2021 et 2024

www.ccdb26.fr/intercommunalite/projets/projet-alimentaire-territorial



Depuis octobre dernier la CCDB a été labélisée PAT de niveau 2 par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Elle va ainsi pouvoir mettre en œuvre un nouveau plan d'actions pour la période 2025-2027.



PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Le territoire bénéficie d'une tradition pastorale qui détient un rôle important en matière de qualité paysagère, biodiversité, limitation du risque incendie et bien sûr de production agricole. Cette activité est soutenue notamment par un Plan Pastoral Territorial qui est une politique régionale d'aide aux investissements pastoraux des éleveurs.

Montant total des actions retenues et soutenues pour 5 ans (2023-2027) **522 424 €**

Le Plan Pastoral est soutenu par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC)

La CCDB s'est associée au Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales pour accompagner 9 exploitations agricoles dans un projet de reconquête de l'espace boisé.

Au total 9 fermes ont contractualisé une Mesure Agro Environnementale et Climatique avec l'Etat.

112 ha sont engagés dans une action « DFCI » (défense des forêts contre les incendies), pour un montant d'aide de 133 000€.

De la même manière, le Groupement Pastoral de Miélandre a engagé les prairies sommitales de Miélandre pour un montant de 9 471€.

De plus, 219 ha sont engagés pour le Groupement Pastoral du Grand Delmas (estive de Couspeau), via le PAEC du Diois, pour un montant de 75 000€ portant sur l'ouverture des milieux et le maintien des prairies d'alpage.

Ces actions sont engagées pour une période de 5 ans.

Le PAEC est soutenu par





GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La Communauté de communes est en charge de la compétence obligatoire de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

La gestion de l'eau devant être faite par bassins versants, elle

adhère à deux syndicats de rivière - le Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron (SMBRJ) et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez (SMBVL) - auxquels elle a délégué cette compétence ainsi que des thématiques associées. Ainsi, les travaux d'entretien des cours d'eau, sur la restauration de la qualité des eaux, la préservation de la ressource... sont réalisés sous la maîtrise d'œuvre de ces syndicats.

MONTANT DE LA TAXE GEMAPI EN 2024

72 212€

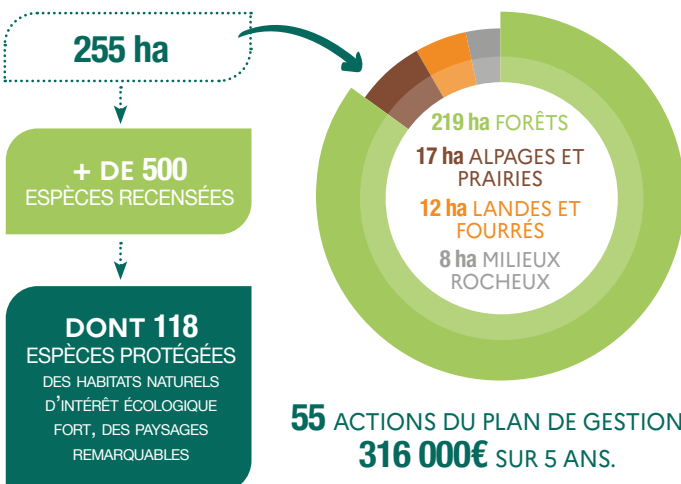
MONTANT DE DÉPENSES HORS TAXE GEMAPI

60 404€

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Actions générales en matière d'environnement et de cadre de vie d'intérêt communautaire.

Parmi les actions en matière d'environnement, la Communauté de communes a en charge la gestion d'espaces naturels sensibles locaux (ENS) en lien avec le Département de la Drôme et les communes concernées. Suite à la sollicitation de la commune de Vesc, et à la labellisation de la montagne de Miélandre en tant qu'ENS local, la Communauté de communes met en œuvre un plan de préservation, de gestion et d'interprétation de ce site. Pour cela, la Communauté de communes bénéficie de 60% de financement de la part du Département de la Drôme, et d'une aide de l'État via le Fonds vert. Cette action est conduite en lien avec la commune de Dieulefit pour son ENS, la montagne de Saint-Maurice.



FILIÈRE FORÊT-BOIS

Depuis 2012, la Communauté de communes a engagé une action de regroupement de propriétaires forestiers avec l'appui du Centre National de la Propriété Forestière et d'experts forestiers. L'action de la CCDB vise à encourager la connaissance des milieux forestiers et encourager les propriétaires à suivre l'évolution de leurs parcelles notamment pour limiter le risque incendie.

Ainsi, une association de propriétaires s'est créée, l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière du Haut Pays de Dieulefit, permettant de gérer de nombreux boisements (+1000 ha). La CCDB agit afin de mobiliser des fonds à destination de ces propriétaires privés et publics (forêts communales) pour une gestion durable des forêts, aux côtés de l'association régionale Sylv'ACCTES.

Elle œuvre aux côtés de l'agglomération de Montélimar et d'autres partenaires comme l'ONF ou FIBOIS 07/26 (l'interprofession du bois) pour consolider une filière économiquement viable et responsable avec l'ensemble des professionnels de la forêt et du bois (sylviculteurs, scieurs, entreprises de transformation et travail du bois...).

Des actions de sensibilisation du grand public se déroulent chaque année lors de la Journée Internationale des Forêts.



ENVIRON **4000** propriétaires privés sur la CCDB



460
ENVOIS DE COURRIERS D'INFORMATION de propriétaires forestiers



140
COURRIERS DE SOLlicitation de propriétaires pour la gestion durable de leurs forêts, suivis de réunions, visites conseils



60 ENTREPRISES relevant de la filière forêt-bois sur le territoire intercommunal

SERVICE PLANIFICATION ET URBANISME

Depuis décembre 2023, la Communauté de communes est compétente en matière de planification territoriale. Cela signifie qu'elle va travailler à l'élaboration de son futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Un PLUi est un document cadre à visée réglementaire qui détermine les conditions d'urbanisation et d'aménagement du territoire. De fait, les documents d'urbanisme en vigueur dans les communes (Plans Locaux d'Urbanisme et cartes communales) s'appliquent jusqu'à l'arrêt du PLUi.

La particularité de ce document est qu'il aura également valeur de Plan Local de l'Habitat.



CULTURE SOLIDARITÉS

LA GRANDE COLLECTIVE #2 C'EST REPARTI !

Dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture (CTEAC) coordonnée par la CCDB, depuis novembre 2023, jusqu'au printemps 2025, **La Grande Collective** se déploie sur notre territoire.

Le vendredi 4 octobre dernier, La Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux a soutenu le lancement de La Grande Collective pour faire découvrir les projets de cette nouvelle année.

Un plateau radio animé par RadioLà, a présenté les propositions de cette nouvelle année artistique et les prochains rendez-vous

LA GRANDE COLLECTIVE, UNE INVITATION À ÉCRIRE NOTRE TERRITOIRE

Ce collectif d'artistes explore les écritures contemporaines et les nouveaux espaces de jeu dans un rapport de proximité et d'intimité avec le public. La pièce de Mariette Navarro *Zone à Étendre* constitue le point de départ du travail proposé durant les deux années de résidence du collectif.

“L'envie de changer le monde est là, elle surgit de partout, prend la forme de multiples expérimentations sociales et locales. Avec notre dernière création, Zone à Étendre, nous entamons une réflexion sur une lutte enviable. Nous cherchons à retrouver l'optimisme de la volonté et la joie de l'action collective. Nous avons envie de poursuivre, de développer cette réflexion et de l'expérimenter avec le plus grand nombre par le biais de la C.T.E.A.C.”

La Compagnie Pernette, en partenariat avec **Lux scène nationale**, était également de la partie pour deux pièces chorégraphiques. La Compagnie Pernette, avec ses deux pièces chorégraphiques *Juste avant & Juste après*, a fait le lien entre sport et art vivant. Celle-ci interroge de manière ludique, au travers de jeux dansés avec le public, le rapport de chacun à la préparation physique et mentale, à l'effort, au rituel le plus inutile comme à l'exploit le plus fou.

L'univers sportif et artistique ne sont pas si éloignés que cela, c'est ce que nous avons découvert.



UN THÉÂTRE DE RUE ET VIDÉO

Ce projet, construit autour **du Collectif Demain est annulé**, est rejoint pour chaque année de résidence, par trois projets de plus petite forme mais de grande qualité :

• Mimesis // Les racines de ma grand-mère // Art visuel

Pour cela, l'artiste Cindy Lo propose de travailler sur les histoires liées à nos grand-mères, et de venir les tisser par l'image, que celles-ci soient créées, dessinées, ou retravaillées à partir d'archives personnelles, pour dans un second temps les projeter en grand sur les murs de nos immeubles.

• Leï // Une immersion musicale dans les structures de petite enfance // Chant

La parentalité concerne notre histoire collective depuis toujours. Mettre au monde et accompagner,

>>>



>>>

sont des révélateurs des transformations profondes de notre société et de notre rapport à notre environnement, nos relations. C'est donc une thématique commune et partagée, et en même temps tabou... Car relevant de la sphère intime.

• **L'Arrachée Belle // N'éteins pas la lumière // Danse** propose de développer une dynamique à la fois éducative, artistique et culturelle. Elle souhaite sensibiliser différents publics (enfants, jeunes, seniors, familles) autour de la pratique de la danse et du support audiovisuel en mobilisant différents types de structures (écoles, centres socio-culturels, EHPADs, bibliothèques, cinémas, salles polyvalentes...). Les actions seront un lien avec le spectacle danse-théâtre de la compagnie : « N'éteins pas la Lumière ».

En lien avec ce projet, la Micro Folie se déploiera dans des écoles du territoire.

“ VIEILLIR TOUT UN ART ”

Après le succès du film titre, déjà diffusé dans de nombreuses communes*, le projet se prolonge actuellement sous la forme du recueil de témoignages d'habitant-es volontaires pour la réalisation de « capsules-radio » et photos-portraits dont l'objectif est de valoriser la parole et l'univers des aînés.

A l'issue de sa réalisation, une exposition sera organisée et pourra également être diffusée sur tout le territoire.

*** Le film est mis à la disposition des associations et des communes qui le souhaitent.**

La demande peut être faite auprès de la Communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux à :

Aurélie GANDOLPHE

07 87 09 20 10

a.gandolphe@ccdb26.fr



BOUGER ENSEMBLE... POUR ENTREtenir LA FLAMME !

En cette année olympique, la Semaine Bleue a valorisé la mise en mouvement des aînés au sein de la communauté. Trop souvent, l'avancée en âge et la vieillesse sont présentées comme le temps de l'immobilisme et du déclin ; les aînés revendiquent aujourd'hui de s'inscrire dans le mouvement, synonyme de mobilité mais aussi de lien et de participation à la vie sociale.

De nombreuses communes de notre territoire se sont « bougées » pour répondre à ce thème et ont organisé conférences, sport en salle, visionnages de films, musique, balades, activités artistiques, culturelles et manuelles, mais aussi, goûters gourmands et repas en commun.

Des propositions pour tous les goûts, pour se mettre en mouvement et faire bouger les corps et les méninges.

Culture Solidarités
Francette Chapus, vice-présidente
Aurélie Gandolphe, chargée de mission

TOURISME PATRIMOINE SPORTS DE NATURE

La fréquentation touristique du territoire en 2024

Chaque année le territoire accueille de nombreux visiteurs. On distingue parmi eux les visiteurs à la journée, appelés « excursionnistes », et les visiteurs séjournant au moins une nuit sur le territoire, considérés comme « touristes ».

Après une année 2019 marquant un record de fréquentation touristique au niveau national comme au niveau local, la bonne dynamique du secteur touristique a été mise à mal avec la crise COVID-19.

Les années 2020 et 2021 ont été plus difficiles pour le secteur même si la CCDB a bénéficié de la présence d'une clientèle française, notamment locale, limitant ainsi les dégâts.

Depuis 2022 et la fin des mesures restrictives, notamment de circulation, une partie de la clientèle française s'est de nouveau tournée vers le marché international, mais le retour de la clientèle étrangère a permis de retrouver un équilibre et une fréquentation similaire à l'avant-crise. La fréquentation touristique du territoire est stable depuis, avec toujours une forte saisonnalité sur juillet-août qui concentre la plupart des séjours.

Le pic de fréquentation en 2024 a eu lieu le 15 août avec plus de 5 000 visiteurs français (hors Drômois) sur le territoire de la CCDB.

TOP 3 des demandes aux Offices de Tourisme :

- Renseignements pratiques
- Sports de nature
- Événements culturels

Sans surprise, les principaux excursionnistes (hors Drômois) viennent des départements voisins : l'Ardèche, le Vaucluse et le Rhône.

Les touristes français non Drômois, quant à eux, viennent majoritairement de la région Auvergne-Rhône-Alpes (37%) et notamment des départements du Rhône, de l'Isère et de l'Ardèche, puis de la région Ile-de-France (24%) et de la région Sud - PACA (11%).

En ce qui concerne la clientèle étrangère, elle vient principalement des Pays-Bas, de Belgique et d'Allemagne. Un podium stable depuis des années.

Les visiteurs sont identifiés comme étant issus en grande majorité de catégories socio-professionnelles supérieures, appartenant donc à la classe moyenne supérieure française et disposant d'un pouvoir d'achat plus élevé que la moyenne.



Marché Dieulefit © Chadam Communication - DDP

Où logent-ils ?

1 nuitée = 1 personne pour 1 nuit

En 2023 :

250 000 nuitées en hébergements « marchands », dont plus de la moitié dans les campings et le tiers dans des gîtes ou chambres d'hôtes.

Environ 200 000 nuitées « non marchandes » : en résidence secondaire, chez des amis ou de la famille.

La contribution des touristes à la politique locale

Pour chaque nuitée passée dans un hébergement marchand, les touristes doivent s'acquitter d'une taxe spécifique : **la taxe de séjour**. Celle-ci vient financer une partie des actions du service Tourisme - Patrimoine - Sports de nature de la CCDB (voir bulletin n°28).

Au 1^{er} janvier 2024 de nouveaux tarifs sont entrés en vigueur ; fixés en fonction du type d'hébergement et du niveau de classement, les tarifs étaient restés inchangés depuis 2019. Aussi, si la fréquentation touristique est stable de janvier à août 2024 par rapport à la même période en 2023, le montant des taxes de séjour collectées, lui, est en augmentation de 24%, soit environ 25 000€ de plus que l'année dernière.

Cette recette supplémentaire va notamment permettre à la CCDB de recruter très prochainement un chargé de mission dédié à 100% à la gestion des sports de nature.

Tourisme - Patrimoine - Sports nature
Eric Bouvier, vice-président
Marion Gallo, chargée de mission

BÂTIMENT ET TRAVAUX



Façade de la CCDB © CCDB

LES LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FONT PEUX NEUVES

Les locaux de la Communauté de communes à Dieulefit rue garde de dieu, ont eu plusieurs usages.

En 2020 ils hébergeaient encore la trésorerie avant son départ à Nyons. La trésorerie occupait le rez-de-chaussée, les étages étaient d'anciens logements de fonction transformés pour accueillir la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux.

Quand la Communauté de communes a pu disposer de l'ensemble du bâtiment, une mise en cohérence s'imposait.

Une mission d'étude est confiée au Comité Architecture Urbanisme et Environnement du département de la Drôme. L'objectif analyser les besoins et proposer une répartition des bureaux, des circulations, des salles de réunions et des espaces de repos. L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) nous a conseillé pour le choix de l'énergie la plus respectueuse de l'environnement.

Un appel d'offres de maîtrise d'œuvre est lancé en septembre 2022 et a abouti à effectuer un certain nombre de choix pour le bâtiment :

- **Le chauffage** était au gaz avec 3 chaudières, il a été remplacé par une unique chaudière à pellet. Nous aurions préféré du bois en plaquette, mais avec un bâtiment performant les besoins de chauffage sont assez faibles et la petite puissance de la chaudière de 14k n'était pas possible avec de la plaquette.
- **L'isolation du bâtiment** était ancienne, une isolation par l'extérieur avec des matériaux bio sourcés a été mise en place.

- **Le bâtiment était très chaud l'été**, la mise en place de brise-soleils en façade la plus exposée, le renforcement de l'isolation du toit, le remplacement des fenêtres de toit et la ventilation mécanique double flux ont amélioré la situation.

Le chantier en site occupé est ouvert en décembre 2023.

Les travaux sont en cours de finition.

Un grand merci à l'ensemble du personnel pour avoir supporté des conditions de travail difficiles pendant la durée du chantier.



LES TRAVAUX ONT COÛTÉ

Montant total de 820 000 € TTC
DONT 85 000 € TTC d'études et
735 000 € TTC de travaux.

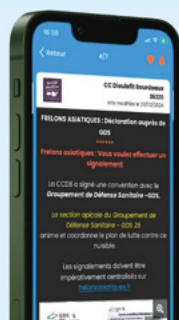
- Financement de la CCDB : **460 000 €**
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) - aménagement et rénovation Thermique : **240 000 €**
- Dotation d'Équipement des Territoires local (DETR) - local informatique avec climatisation : **9 390 €**
- Fonds de Compensation de la TVA : **112 096,29 €**

Bâtiments
Thierry Didier, vice-présidente
Gaspard Lelonge, chargé de mission

LA COMMUNICATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes a souscrit à un abonnement pour l'application panneau pocket depuis le printemps 2022. Simple d'utilisation et gratuite cette application permet de recevoir les événements et informations de la Communauté de communes directement sur son téléphone.

Aujourd'hui 670 appareils sont abonnés au compte de la Communauté de communes. Rejoignez-nous !



Les infos et alertes de la Communauté de communes sont sur **PanneauPocket**



GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ



**Aidez-nous à la faire connaître,
parlez-en autour de vous !**

RESSOURCES HUMAINES



Johan AUBERY
Agent polyvalent au service gestion des déchets, il est gardien de la déchèterie de Bourdeaux le jeudi matin et le samedi en journée.

Expérience professionnelle : Johan a 24 ans d'expérience dans le secteur médico-social dont 18 ans avec encadrement de personne en situation de handicap, dans les secteurs d'activité de déchèterie et entretien d'espace vert. Résident dans une commune du territoire il pratique le VTT et le vélo de route.

Avec son enthousiasme qui le caractérise et de part son expérience il va participer activement à la création du pôle d'économie circulaire.

Brigitte MOUTON
Responsable du service gestion des déchets et service technique.



Expérience professionnelle : spécialiste de la gestion des déchets et de la propreté urbaine depuis trente ans. Brigitte a exercé dans plusieurs collectivités de taille différentes. Elle a également été formatrice en gestion des déchets, propreté urbaine et développement durable pour des publics variés. Elle est aussi passionnée de danse contemporaine selon l'enseignement danse libre de Malkovsky.

Aujourd'hui elle occupe le poste de responsable du service gestion des déchets et technique dont le 1er gros dossier a été la nouvelle tarification pour les professionnels.

Salomé BOLZE-PIGAULT
Directrice de l'ALSH de Bourdeaux

Après quelques années sur les routes, Salomé s'est formée à l'animation sociale et socio-culturelle à Grenoble. Elle a travaillé dans des structures et des métiers assez variés : animation puis direction adjointe en accueil de loisirs, guide, agent d'accueil, intervenante sociale, éducatrice spécialisée, libraire, serveuse, réceptionniste,...

Il y a un an Salomé s'est installée à Bourdeaux. Puis elle a rejoint la CCDB en prenant le poste de direction de l'accueil de loisirs de ce même village.

Une trentaine d'enfants sont accueillis les mercredis et vacances scolaires, en s'appuyant sur un projet pédagogique, un programme d'activités et une équipe motivée et qualifiée !



UNE AIDE EXCEPTIONNELLE pour maintenir un service indispensable

Le terminal de paiement de la station-service de Bourdeaux était devenu obsolète.

Suite à la sollicitation du garage GMC 26, qui assure ce service, et de la commune de Bourdeaux, le SIVOM du Pays de Bourdeaux et la CCDB se sont associés pour participer à la modernisation du système, apportant une aide exceptionnelle de 3 500€ chacun.

Le service indispensable de distribution de carburant sera ainsi maintenu dans la vallée. Une belle action commune au service du maintien des services sur nos territoires ruraux.



HABITAT INTER-GÉNÉRATIONNEL

Partager son domicile, une autre idée de vivre ensemble ENTRE GÉNÉRATIONS !

Dieulefit est village ambassadeur du dispositif « Cohabitions », porté par l'association Solidarité Habitats qui accompagne à la création de duos pour vivre une expérience de cohabitation intergénérationnelle.

Le principe est simple : d'un côté une personne sénior met une chambre au minimum à disposition, et de l'autre côté une personne arrivant sur le territoire avec un projet, propose en échange sa présence bienveillante, des aides occasionnelles dans le quotidien, ainsi qu'une participation financière aux charges.

C'est surtout l'occasion de partager des temps de vie communs et de rencontrer de nouvelles personnes !

L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ HABITATS VOUS MET EN CONTACT ET RESTE À VOS CÔTÉS TOUT AU LONG DE LA COHABITATION !



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

www.ccd26.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DIEULEFIT-BOURDEAUX

8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit

Tél. 04 75 46 82 33 | E-mail. ccpd.courrier@orange.fr

